

Le 1^{er} octobre 2025

Province de Québec
Municipalité de Chambord

Mercredi 1^{er} octobre 2025, à 19 h, à la salle communautaire Gaston-Vallée de Chambord au 72 boulevard Vincent-Gagnon, ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord, sous la présidence de son honneur, monsieur le maire Luc Chiasson.

Sont également présents les conseillers, mesdames Lise Noël et Julie Girard-Rondeau ainsi que messieurs Gérald Genest, Alphonse Fortin et Robin Doré. Madame Julie Caron agit comme greffière-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire constate que le quorum est respecté.

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Présences
- 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4) Approbation des procès-verbaux :
 - a) Séance ordinaire du 9 septembre 2025
 - b) Séance extraordinaire du 18 septembre 2025
- 5) Période de questions
- 6) Administration
 - a) Autorisation de signature - Protocole d'entente Corporation de développement de Chambord
 - b) Résolution d'appui au programme de subvention Sag-Lac en action du Regroupement loisirs et sports du Saguenay-Lac-Saint-Jean
 - c) Autorisation de signature - Entente intermunicipale relative à la fourniture de services communs en gestion documentaire et gestion intégrée des documents
 - d) Refonte du calendrier de conservation
- 7) Voirie et sécurité publique
- 8) Hygiène du milieu
- 9) Finance
 - a) Octroi du mandat pour l'accompagnement pour l'attestation d'assainissement municipal des ouvrages des eaux usées
 - b) Autorisation de paiement - Filet sécuritaire
 - c) Octroi du mandat à BTF - Évaluateurs agréés pour l'évaluation des terrains dans le projet de construction d'une virée dans la route de la Pointe - Ce sujet n'a pas été traité lors de cette séance
 - d) Octroi du mandat pour l'installation d'un système de séquestrant à l'usine d'eau potable
 - e) Autorisation de dépenses - Alimentation en eau potable secteur Laforest
 - f) Demande de remboursement de taxes ou de résiliation de factures
 - g) Appui à la demande d'aide financière
 - h) Programme d'aide financière sportive et culturelle
 - i) Dons et commandites
 - j) Versement au surplus accumulé affecté - Domaine-Norais

- k) Comptes à payer
- 10) Santé et bien-être
- 11) Urbanisme
 - a) Abrogation de la résolution 03-96-2025 - Vente de terrain Monsieur Denis Léveillé
 - b) Vente de terrain - Richard Desbiens
- 12) Loisirs et culture
- 13) Affaires spéciales
 - a) Remerciement au comité et artisans des marchés publics
- 14) Rapport des représentations des membres du conseil
- 15) Correspondance
- 16) Période de questions
- 17) Clôture de la séance

RÉSOLUTION 10-275-2025 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Alphonse Fortin, appuyé par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'ordre du jour tel qu'il a été lu et amendé avec les modifications suivantes : ajout du point 6D – refonte du calendrier de conservation, ajout du point 9D – octroi du mandat pour l'installation d'un système de séquestrant à l'usine d'eau potable, ajout du point 9E – autorisation de dépenses – alimentation en eau potable secteur Laforest, ajout du point 9G – appui à la demande d'aide financière, ajout du point 9J – versement au surplus accumulé affecté - Domaine-Norois et retrait du point 9C – octroi du mandat à BTF - Évaluateurs agréés pour l'évaluation des terrains dans le projet de construction d'une virée dans la route de la Pointe.

RÉSOLUTION 10-276-2025 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 SEPTEMBRE 2025

Il est proposé par monsieur Gérald Genest, appuyé par monsieur Robin Doré et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2025 tel qu'il a été présenté.

RÉSOLUTION 10-277-2025 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 SEPTEMBRE 2025

Il est proposé par madame Julie Girard-Rondeau, appuyée par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 septembre 2025 tel qu'il a été présenté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2026

Monsieur le Maire, Luc Chiasson dépose le sommaire du rôle d'évaluation foncière pour le 1^{er} exercice financier du rôle triennal, pour les exercices financiers 2026, 2027 et 2028.

RÉSOLUTION 10-278-2025
SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE - CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE CHAMBORD

Il est proposé par madame Julie Girard-Rondeau, appuyée par monsieur Alphonse Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- D'accepter le protocole d'entente à intervenir avec la Corporation de développement de Chambord concernant les rôles et responsabilités, les modalités de collaboration entre la Municipalité de Chambord et la Corporation de développement de Chambord ;
- 2- D'autoriser monsieur Luc Chiasson, maire, et madame Julie Caron, directrice générale, à signer le protocole d'entente pour et au nom de la Municipalité de Chambord.

RÉSOLUTION 10-279-2025
RÉSOLUTION D'APPUI AU PROGRAMME DE SUBVENTION SAG-LAC EN ACTION (PAFILR) DU REGROUPEMENT LOISIRS ET SPORTS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Chambord souhaite déposer un projet dans le volet 2 du PAFILR en lien avec l'achat de matériel durable pour un montant maximal de l'aide financière de 5 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le comité du baseball a demandé un nouveau marqueur de ligne pour le terrain de baseball ;

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par madame Julie Girard-Rondeau, appuyée par monsieur Robin Doré et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- D'autoriser le dépôt du projet d'achat d'un marqueur de ligne pour le terrain de baseball au PAFILR du Regroupement loisirs et sports du Saguenay-Lac-Saint-Jean ;
- 2- D'autoriser madame Julie Caron, directrice générale, à signer les documents en lien avec le projet pour et au nom de la Municipalité de Chambord.

RÉSOLUTION 10-280-2025
AUTORISATION DE SIGNATURE - ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES COMMUNS EN GESTION DOCUMENTAIRE ET GESTION INTÉGRÉE DES DOCUMENTS

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Domaine-du-Roy (MRC) et les municipalités qui la composent ont élaboré un projet de coopération intermunicipale visant la fourniture de services communs en gestion documentaire et gestion intégrée des documents ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a procédé au dépôt du projet dans le cadre du Volet 4 – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) ;

CONSIDÉRANT QUE le sous-volet Coopération intermunicipale du programme a pour objectif de mettre en place ou de bonifier des projets de coopération visant la mise en commun de services ;

CONSIDÉRANT QU'afin d'être admissible, le projet déposé doit viser l'établissement de collaborations structurantes et durables par la mise en commun de services, notamment par la mise en place ou la bonification d'une entente intermunicipale visant une délégation de compétence à une autre municipalité ou à la MRC ;

CONSIDÉRANT QU'un projet d'entente intermunicipale a été élaboré par la MRC du Domaine-du-Roy afin de respecter cette condition, en collaboration avec le Centre d'archives Domaine-du-Roy ;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'entente a été présenté à l'ensemble des directeurs généraux des municipalités locales lors de la table des permanents du 19 septembre 2025, et que ces derniers se sont montrés favorables au projet d'entente et à sa signature par chacune des municipalités ;

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par monsieur Gérald Genest, appuyé par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- D'autoriser monsieur Luc Chiasson, maire, et madame Julie Caron, directrice générale, à signer l'entente intermunicipale à intervenir en matière de fourniture de services communs en gestion documentaire et gestion intégrée des documents ;
- 2- Accepter, le projet en matière de fourniture de services communs en gestion documentaire et gestion intégrée des documents, même en cas de réponse défavorable à la demande d'aide financière déposée dans le cadre du Volet 4 – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, de mettre en œuvre le projet déposé.

**RÉSOLUTION 10-281-2025
REFONTE DU CALENDRIER DE CONSERVATION**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 7 de la *Loi sur les archives* (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4° à 7° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Chambord est un organisme public visé au paragraphe n° 4° de l'annexe de cette loi ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Chambord désire utiliser le système Gestion de l'application de la Loi sur les archives (GALA) pour l'élaboration et la soumission de ses règles de conservation ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Chambord n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution ;

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par madame Julie Girard-Rondeau, appuyée par monsieur Alphonse Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers ;

- 1- D'autoriser Julie Caron, directrice générale et greffière-trésorière, à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

**RÉSOLUTION 10-282-2025
OCTROI DU MANDAT POUR L'ACCOMPAGNEMENT POUR
L'ATTESTATION D'ASSAINISSEMENT MUNICIPAL DES
OUVRAGES DES EAUX USÉES**

Il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par monsieur Gérald Genest et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le mandat pour des services professionnels d'accompagnement afin d'obtenir le certificat d'attestation d'assainissement des eaux usées par le ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques et de la Faune à Norda Stelo pour un montant 6 208.65 \$ taxes incluses tel que soumissionné le 1er octobre 2025 financé par le surplus accumulé non affecté.

**RÉSOLUTION 10-283-2025
AUTORISATION DE PAIEMENT - FILET SÉCURE**

Il est proposé par monsieur Alphonse Fortin, appuyé par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement à Filet Sécure pour un montant de 4 527.14 \$ tel qu'entendu par courriel le 17 septembre 2025 financé par le surplus accumulé non affecté.

**OCTROI DU MANDAT À BTF - ÉVALUATEURS AGRÉÉS POUR
L'ÉVALUATION DES TERRAINS DANS LE PROJET DE
CONSTRUCTION D'UNE VIRÉE DANS LA ROUTE DE LA POINTE**

Ce sujet n'a pas été traité lors de cette séance.

**RÉSOLUTION 10-284-2025
OCTROI DU MANDAT POUR L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE
SÉQUESTRANT À L'USINE D'EAU POTABLE**

Il est proposé par madame Lise Noël, appuyée par monsieur Robin Doré et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le mandat pour l'installation d'un système de séquestrant à l'usine d'eau potable par Chem Action pour un montant de 4 624.87 \$, taxes incluses tel que soumissionner le 22 septembre 2025 financé par le surplus accumulé non affecté.

RÉSOLUTION 10-285-2025 AUTORISATION DE DÉPENSES – ALIMENTATION EN EAU POTABLE SECTEUR LAFOREST

CONSIDÉRANT QUE le secteur Laforest est actuellement privé d'alimentation en eau potable en raison de l'assèchement de la tranchée de drainage qui alimente le réseau ;

CONSIDÉRANT QUE cette situation constitue une urgence nécessitant une intervention immédiate afin d'assurer la santé et la sécurité des citoyens ;

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par monsieur Alphonse Fortin, appuyé par monsieur Robin Doré et résolu à l'unanimité des conseillers ;

- 1- Que le conseil municipal autorise des dépenses pour des travaux d'urgence visant à rétablir l'alimentation en eau potable dans le secteur Laforest, jusqu'à concurrence de 75 000 \$ financé par le surplus accumulé non affecté ;
- 2- Que ces travaux incluent, sans s'y limiter, l'analyse hydrogéologique, le creusage ou l'aménagement de nouvelles tranchées, l'installation de pompes ou de conduites temporaires, et toute autre mesure jugée nécessaire.

RÉSOLUTION 10-286-2025 APPUI À LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par monsieur Gérald Genest, appuyé par monsieur Robin Doré et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- D'appuyer les recommandations du comité d'analyse pour une aide financière, dans le cadre du règlement 2024-786 décrétant certains programmes d'aide financière en vertu de la section II, *Programme d'aide aux entreprises*, suivant :

Promoteurs	Titre du projet	Montant demandé	Recommandation	Montant autorisé	Commentaires
Village historique de Val-Jalbert	Bonification du secteur du moulin	25 000 \$	Autorisé	8 555 \$: financé par le règlement 2024-786 5 000 \$: financé par la Réserve financière pour le financement d'un fonds de développement économique	Validé la faisabilité d'utiliser le fonds de développement économique pour financer le 11 445 \$ restant
Transport Martin Poitras inc.	Garage	10 000 \$	Refusé	0 \$	<ul style="list-style-type: none">• N'est pas innovant• L'aide financière n'est pas essentielle• N'encourage pas l'achat local
Club de golf des Cèdres	Offre de service éducative et récréotouristique	15 000 \$	Refusé	0 \$	<ul style="list-style-type: none">• Part du promoteur absente• Retravailler le projet pour un dépôt en 2026

- 2- D'autoriser monsieur Luc Chiasson, maire, et madame Julie Caron, directrice générale, à signer le protocole d'entente à intervenir avec le promoteur, pour le versement de l'aide financière.

RÉSOLUTION 10-287-2025
DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE TAXES OU DE RÉSILIATION
DE FACTURES

Il est proposé par madame Julie Girard-Rondeau, appuyée par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers de rembourser les montants suivants en date du 8 septembre 2025 :

Matricule	Description	Montant
F : 1565-36-9024	Remboursement taxe	5 105.38 \$
F : 0870-46-1249	Remboursement taxe	883.91 \$
F : 1066-58-0294	Remboursement taxe	5 449.61 \$
F : 0670-93-4797	Remboursement taxe	1 181.53 \$

RÉSOLUTION 10-288-2025
PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE SPORTIVE ET CULTURELLE

Il est proposé par monsieur Alphonse Fortin, appuyé par madame Julie Girard-Rondeau et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les aides financières sportives et culturelles suivantes :

	Montant
Volet 2 : Maxence Bouchard	50 \$
Volet 2 : Maeva Bouchard	50 \$
Volet 2 : Émile Degrandmaison	50 \$

RÉSOLUTION 10-289-2025
DONS ET COMMANDITES

Il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la demande de commandite suivante :

Organisme	Montant
Fondation DI TSA	250 \$
Mira	150 \$
Parkinson Saguenay-Lac-Saint-Jean	200 \$

RÉSOLUTION 10-290-2025
VERSEMENT AU SURPLUS ACCUMULÉ AFFECTÉ

Il est proposé par monsieur Gérald Genest, appuyé par madame Julie Girard-Rondeau et résolu à l'unanimité des conseillers de verser les montants suivants au surplus accumulé affecté afin d'être utilisé en 2026 :

Entretien chemin Domaine-Norois	3 000 \$
---------------------------------	----------

RÉSOLUTION 10-291-2025 COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par monsieur Gérald Genest et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- En date du 30 septembre 2025 totalisant la somme de (factures payées)

3002.94 \$
- 2- En date du 30 septembre 2025 totalisant la somme de (facture à payer)

142 048.29 \$
- 3- D'autoriser madame Julie Caron, directrice générale et greffière-trésorière, a effectué le paiement des comptes à qui de droit.

RÉSOLUTION 10-292-2025 ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 03-96-2025 – VENTE DE TERRAIN MONSIEUR DENIS LEVEILLE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Chambord a autorisé la vente du terrain (5 009 422) à monsieur Denis Léveillé au conseil du 10 mars 2025 par la résolution 03-96-2025 ;

CONSIDÉRANT QUE son partenaire d'affaires, monsieur Richard Desbiens a apporté son certificat de décès au début du mois de septembre ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Desbiens souhaite conserver le terrain, mais mettre la résolution à son nom afin de poursuivre les démarrages d'achat ;

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par monsieur Alphonse Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ;
- 2- D'abroger la résolution 03-96-2025.

RÉSOLUTION 10-293-2025 VENTE DE TERRAIN – MONSIEUR RICHARD DESBIENS

Il est proposé par monsieur Gérald Genest, appuyé par madame Julie Girard-Rondeau et résolu à l'unanimité des conseillers ;

- 1- De vendre à monsieur Richard Desbiens, pour un prix de 9 892.71 \$ (terrain : 8 079.22 \$, frais de cadastre : 525.00 \$, T.P.S. : 430.21 \$, T.V.Q. : 858, \$), le lot 5 009 422 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lac-Saint-Jean Ouest, d'une superficie de 938,20 mètres carrés. L'immeuble faisant l'objet de la présente peut être sujet à des servitudes actives et passives relativement aux utilités publiques ;

- 2- Que monsieur Richard Desbiens s'engage à payer tous les frais relatifs à la vente du terrain et disposent d'un délai de 120 jours pour procéder à la signature d'un contrat d'acquisition, et d'un délai d'un an à compter de la signature du contrat pour débiter la construction d'une résidence unifamiliale sur ledit lot, faute de quoi la Municipalité se réserve le droit de reprendre le lot non construit au même prix que le prix de vente moins un montant représentant 10 % du cout total de vente, et les frais légaux de rétrocession, le tout sans intérêts ;
- 3- Que la Municipalité de Chambord s'engage à ce que l'acquéreur puisse excaver d'une profondeur minimale de quatre pieds par rapport au niveau du centre de la rue pour la construction d'une résidence unifamiliale sans avoir l'obligation de dynamitage ;
- 4- D'autoriser monsieur le maire Luc Chiasson, et madame Julie Caron, directrice générale, ou madame Sandra Gaudreault, directrice aux finances, à signer les documents pertinents pour et au nom de la Municipalité conditionnel à ce que monsieur Richard Desbiens s'engage à retirer les pièces modulaires sur le terrain ainsi qu'à fournir à l'inspecteur un plan d'architecte détaillé et un échancier des travaux rapidement.

RÉSOLUTION 10-294-2025 REMERCIEMENT AU COMITÉ ET ARTISANS DES MARCHÉS PUBLICS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de remercier tous les membres du comité et les artisans ayant participé aux marchés publics au courant de l'été pour la préparation des évènements et la réussite de ceux-ci.

RAPPORT DES REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du conseil font le résumé des représentations qu'ils ont effectuées et dressent le rapport des divers comités sur lesquels ils siègent.

RÉSOLUTION 10-295-2025 CORRESPONDANCE

Il est proposé par madame Julie Girard-Rondeau, appuyée par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le résumé de correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION 10-296-2025
FERMETURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Alphonse Fortin, appuyé par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance ordinaire soit clôturée à 19 h 51 et que la prochaine séance ordinaire se tienne le lundi 17 novembre 2025 à 19 h.

Le maire,

La greffière-trésorière,

Luc Chiasson

Julie Caron

« Je, Luc Chiasson, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».